

Computer 21...

Presque quotidiennement surgit sur le marché un nouveau gadget informatique. Nombreux sont ceux qui cèdent plus à une tentation qu'à une nécessité! Reconnaissons toutefois que les possibilités offertes aujourd'hui sont fabuleuses comparées à celles que l'on connaissait il n'y a que quelques années.

Dans le domaine de l'informatique à usage professionnel aussi, les progrès sont constants. Pourtant, c'est bien moins rapidement que nous voyons nos outils se moderniser. Confrontés aux implications importantes de nouvelles solutions, c'est avec prudence que nous les observons et les étudions.

Pourtant, est-il normal que nous ayons encore autant de tâches administratives à effectuer manuellement, que nous devions consacrer tant de temps à saisir des données identiques dans nos nombreuses applications ?

Peut-on encore imaginer refuser à une partie de nos collaboratrices et collaborateurs l'accès à la « toile » qui recèle un nombre infini d'informations indispensables ?

Nous avons répondu à ces questions essentielles : nous nous lançons actuellement dans de nombreux projets dans lesquels l'informatique représente une part prépondérante. Après l'introduction du PACS, nous voici en route pour l'informatisation des dossiers de patients, la dictée numérique et une gestion documentaire informatisée. Nous allons créer un référentiel des données du personnel, ouvrir l'accès à internet à l'ensemble des personnes disposant d'un accès informatique, et j'en oublie...

Nous voici plongés dans l'informatique 21 ! Se déplacer entre les sites prendra toujours le même temps, mais partout nous trouverons l'intégralité de l'information. Un grand pas vers une efficacité renforcée, une simplification de tâches fastidieuses.

Les outils seront bientôt là, apprenons à nous en servir pour prendre les décisions judicieuses qui dessineront notre avenir.

Blaise Della Santa, directeur des ressources humaines

Plan stratégique rapport présenté au Conseil d'Etat

Le site unique de soins aigus comme objectif à terme, un site unique de réadaptation si sa faisabilité est confirmée, une phase de transition qui garantit l'équilibre entre les deux sites de soins aigus, tel est le contour du plan stratégique que le conseil d'administration de l'HNE a présenté au Conseil d'Etat en complément à son rapport de mai dernier.

Fruit du labeur intensif de ces derniers mois et de la consultation des professionnels de terrain, le plan remis contient non seulement les approfondissements demandés mais également des orientations nouvelles. La sécurité sanitaire, l'accès à des prestations de qualité pour l'ensemble de la population et les contraintes médico-économiques auxquelles le canton de Neuchâtel n'échappe pas ont formé la toile de fond des aménagements proposés, qui reposent à terme sur :

- un site unique de soins aigus (horizon 2022)
- un site unique de réadaptation (CTR) si les travaux d'approfondissement en confirment la faisabilité
- des portes d'entrée décentralisées, à travers trois centres de diagnostic et de traitement (CDT), sur les sites du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès et des plateformes de santé régionales, qui contribuent, avec les SMUR et les médecins traitants, à assurer la sécurité sanitaire 24h/24 pour toute la population.

Pendant la phase de transition précédant le site unique, les soins aigus sont répartis entre les sites de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, à travers des pôles de compétences, qui garantissent en termes d'activité et d'emplois le respect du poids relatif de ces deux bassins de population :

- Pôle chirurgical et Pôle oncologique à La Chaux-de-Fonds
- Pôle mère-enfant et Pôle de l'appareil locomoteur (orthopédie et traumatologie) à Pourtalès

Parallèlement, ces deux sites poursuivent leurs activités dans les domaines de la médecine, des urgences et des soins intensifs ; leurs deux blocs opératoires restent accessibles 24h/24.

Le site du Val-de-Travers conserve une offre diversifiée de prestations. Il devient en outre le siège du département de gériatrie, réadaptation et soins palliatifs. Une permanence 24h/24 est garantie, basée à terme sur une collaboration avec les médecins traitants.

Les sites de La Béroche, du Locle, du Val-de-Ruz ainsi que La Chrysalide poursuivent leurs missions. Le développement de plateformes santé régionales est étudié, en associant les médecins traitants et les autres acteurs sanitaires, dans l'optique d'une couverture efficiente des besoins de la population.

Le conseil d'administration estime que ses propositions répondent largement au mandat que lui a confié le Conseil d'Etat, auquel il a demandé hier d'initier rapidement l'étude de localisation du site unique de soins aigus et l'analyse de faisabilité d'un CTR unique.

Le Conseil d'Etat entend présenter sa position dans un rapport au Grand Conseil en mars 2012.

Claudia Moreno, présidente du conseil d'administration



Enquête nationale 2011 de satisfaction des patients

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), prévoit dans le cadre du contrat national qualité auquel l'HNE a adhéré, la réalisation d'une enquête nationale de satisfaction des patients hospitalisés durant le mois novembre 2011.

L'objectif de cette enquête est de promouvoir l'opinion des patients comme une dimension du management de la qualité. Elle permettra de donner une vue globale de la satisfaction des patients dans l'ensemble des hôpitaux suisses par le biais d'une publication centralisée des résultats.

Le questionnaire comporte cinq questions : les deux premières concernent la satisfaction générale des patients au sujet de leur traitement. Les deux autres permettent aux patients d'évaluer l'information reçue des médecins et du personnel soignant. La dernière question offre la possibilité aux patients d'évaluer s'ils se sont sentis traités avec respect et dignité à l'hôpital.

Cette enquête concerne tous les patients stationnaires adultes sortis de l'hôpital durant le mois de novembre 2011. Quelques semaines après leur sortie, les patients recevront à leur domicile un questionnaire muni d'une enveloppe préaffranchie qu'ils devront retourner directement à l'institut de mesure décentralisé.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre les résultats de cette enquête et notre situation par rapport à d'autres établissements.

Bureau qualité clinique & sécurité des patients

Apéritif de Noël vous êtes tous cordialement invités

Afin de vous témoigner sa reconnaissance pour le travail que vous avez effectué cette année, dans un contexte pas toujours facile, la direction générale vous invite à partager un apéritif organisé à votre attention dans les restaurants du personnel :

- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| ★ vendredi 2 décembre à 16h30 | Val-de-Travers |
| ★ lundi 5 décembre à 16h30 | Val-de-Ruz |
| ★ jeudi 8 décembre à 16h30 | Le Locle |
| ★ mercredi 14 décembre à 16h30 | Pourtalès |
| ★ lundi 19 décembre à 16h30 | La Béroche |
| ★ mardi 20 décembre à 16h30 | La Chaux-de-Fonds |

Que chacun se sente libre de venir sur le site de son choix en fonction de ses disponibilités.

Nous nous réjouissons de partager avec vous ce moment de convivialité animé de l'esprit de Noël.

Laurent Christe, directeur général
Sandra Jeanneret-Broyot, directrice des soins
Dresse Anne-Françoise Roud, directrice médicale
Blaise Della Santa, directeur des ressources humaines
Olivier Linder, directeur des finances,
Francis Bécaud, directeur logistique

Policlinique du Val-de-Travers nouvelle organisation médicale

Après presque 10 ans passés au service de la population à l'hôpital du Val-de-Travers en tant que médecin assistant puis en tant que chef de clinique adjoint, le Dr Adnane Loudiyi a saisi l'opportunité de poursuivre sa formation. Le départ de ce médecin, très apprécié de l'équipe, des patients comme des médecins de la région, a conduit l'HNE à proposer une nouvelle organisation pour la policlinique et le SMUR du Val-de-Travers, sans modifier l'accès aux soins.

Le Dr Loudiyi quitte Couvet pour effectuer dès décembre une année en médecine à l'Hôpital de Ste-Croix puis revenir finaliser sa spécialisation pendant un an au SMUR de l'HNE, sur le site de Pourtalès. Ces deux années de formation complémentaire lui permettront de prétendre au titre FMH de médecin de premier recours. Un atout pour la suite de sa carrière.

Son départ a conduit à repenser l'organisation médicale de la policlinique. Ainsi, dès le 1er décembre 2011, la policlinique et le SMUR de l'HNE - Val-de-Travers dépendront du département des urgences de l'HNE. Les patients continueront à être pris en charge 24h/24 à Couvet, mais par le médecin urgentiste de garde sur place, issu des rangs du SMUR de l'HNE, en plus des Drs Monod et Rothen.

Lors des sorties SMUR de l'urgentiste (entre 2 et 3 par semaine en moyenne), les patients qui se rendent en policlinique seront pris en charge par un médecin du site du Val-de-Travers. Cette nouvelle organisation ne modifie pas l'accès aux soins pour la population de la région et présente l'avantage de ne pas reposer sur les compétences d'une seule personne mais d'une équipe.

Par ailleurs, la proposition de fermeture la nuit de la policlinique en raison de sa très faible sollicitation (moins d'un patient par nuit), qui fait partie du plan stratégique de l'HNE déposé le 31 octobre, n'est pas d'actualité tant que le Conseil d'Etat, puis le Grand Conseil, ne l'auront pas validée et qu'une organisation permettant de garantir la sécurité sanitaire n'aura pas été mise en place, conjointement avec les médecins installés au Vallon et le SMUR.

Enfin, et bien que celle-ci soit indépendante de l'HNE, nous avons le plaisir de vous annoncer que deux nouveaux médecins rejoindront en janvier 2012 la plateforme santé située dans les locaux du site du Val-de-Travers.